



## ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

### ÉNONCÉ

Le Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud, souscrit à la « Vision de l'éducation environnementale pour l'Ontario » et dans toutes ses interventions, veut respecter et refléter l'esprit de *La Politique d'éducation environnementale de l'Ontario*.

Par ailleurs, le CSDCCS s'engage à prendre un rôle proactif et engagé afin d'agir à titre d'exemple dans la gestion de ses installations, des gestes posés par les membres de son personnel et par la mise en place de mesures de conservation dans ses opérations.

Le CSDCCS, de par sa mission et sa vision, veut agir de manière engagée et responsable envers la création, don de Dieu, en faisant la promotion du respect de la terre et de son environnement.

Dans la reconnaissance de l'appel que Dieu lance aux femmes et aux hommes de la terre d'agir avec respect et responsabilité envers la vie de tous les êtres vivants et de leur environnement, le Conseil reconnaît le besoin :

- de promouvoir l'apprentissage au sujet des questions environnementales;
- d'engager les élèves à participer activement dans la pratique et la promotion de la gestion écoresponsable de l'environnement, à l'école comme dans la communauté;
- de fournir un leadership en adoptant et en faisant la promotion de pratiques environnementales responsables dans l'ensemble du système, de sorte que le personnel, les parents, les membres de la communauté et les élèves privilégient un mode de vie durable et respectueux de l'environnement.

### BUT

La présente politique vise à assurer la mise en œuvre d'une politique d'éducation environnementale tel que prescrit dans le document du Ministère de l'Éducation de l'Ontario portant le titre « Préparons l'avenir dès aujourd'hui »

### À PRESCRIRE

Le Conseil s'attend à ce que la direction de l'éducation :

1. Émette des directives afin de mettre en place des actions qui favorisent l'éducation environnementale dans toutes ses écoles;
2. Veille à ce que les objectifs de la politique d'éducation environnementale pour les écoles de l'Ontario soient atteints, spécialement dans les domaines suivants : l'enseignement et l'apprentissage, engagement des élèves et les relations avec la communauté et leadership environnemental, en reconnaissant que :



- L'éducation environnementale permet aux élèves, inspirés par leur foi et leur attachement envers la création, d'acquérir les connaissances et les habiletés dont ils ont besoin pour devenir des citoyens actifs et responsables sur le plan environnemental et de mettre en action ces connaissances et ces habiletés afin d'instaurer collectivement des changements durables.
  - Les élèves doivent participer activement à la préparation de leur avenir. L'engagement des élèves inclut la participation de tous les élèves à des activités compatibles avec une gestion responsable de l'environnement, l'expression de leurs points de vue dans la prise de décisions ainsi que leur implication significative au sein de l'école et de la communauté, en laissant l'Évangile et ses valeurs guider leurs actions.
  - Le Conseil scolaire doit servir de modèle d'entreprise citoyenne aux yeux des élèves et de la communauté élargie et établir ainsi la continuité avec les messages écologiques véhiculés par le curriculum de l'Ontario.
- 3.
- Le Conseil doit agir de manière responsable envers l'environnement en faisant appel aux principes d'éco-responsabilité dans son fonctionnement en se montrant ainsi fidèle à sa mission et sa vision, qui l'invitent à prendre soin de la Création.
4. S'assure que tous les programmes et activités que les écoles proposent à leurs élèves s'harmonisent avec les visées de la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française, 2004*.

## RÉFÉRENCES

[Ministère de l'Éducation de l'Ontario, \*Préparons nos élèves, Préparons notre avenir, 2007\*](#)

[Ministère de l'Éducation de l'Ontario, \*Éducation environnementale : Portée et enchaînement des attentes et contenus d'apprentissage, 2008\*](#)

[Ministère de l'Éducation de l'Ontario, \*Préparons l'avenir dès aujourd'hui : La Politique d'éducation environnementale pour les écoles de l'Ontario, 2009\*](#)

[Ministère de l'Éducation de l'Ontario, \*Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française, 2004\*](#).

[Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, \*L'école catholique de langue française en Ontario, 2005\*](#).